Sécurité des convoyeurs à courroie – Guide de l'utilisateur

DC 200-16227
Brochure, 23 cm sur 28 cm
84 pages

Ce guide, produit par la CSST en collaboration avec l'IRSST, nous renseigne sur les définitions, les phénomènes dangereux, l'analyse du risque ainsi que les mesures de protection à prendre au cours des opérations de production et des interventions de maintenance. But visé : rendre plus sécuritaires les convoyeurs à courroie dans les milieux de travail. Facile à consulter et abondamment illustré, le guide s'adresse aux travailleurs, aux techniciens, aux contremaîtres, aux préventionnistes et aux autres personnes susceptibles d'utiliser un convoyeur.

Modalités d'application du Règlement sur l'utilisation de l'expérience

DC 100-356

The mechanics of the Regulation respecting the use of employer experience

DC 100-356A
Dépliant, 9 cm sur 21,5 cm

Ce dépliant précise les modalités de tarification applicables à un employeur qui, à la suite d'un acte juridique — acquisition, fusion, transfert d'activités ou autres situations analogues — poursuit en tout ou en partie les activités d'un autre employeur, lorsque les travailleurs qu'il reprend constituent une proportion significative de la main-d'œuvre affectée à ces activités.

Le dépliant fournit également des renseignements comme les principaux objectifs poursuivis par le règlement, les obligations de l'employeur et les effets sur la prime.

Protocole – administration d'adrénaline

DC 900-341
Pochette, 23 cm sur 18,5 cm

Pour certaines personnes, une simple piqûre d'insecte peut entraîner la mort par obstruction des voies respiratoires à la suite d'une réaction générale grave (choc anaphylactique). Dans ce cas, l'adrénaline est l'antidote qui convient. Le « Protocole – administration d'adrénaline », conçu en collaboration avec les Régies régionales de la santé et des services sociaux, rappelle les symptômes et le traitement à administrer. Il s'agit d'une pochette plastifiée dans laquelle on trouve des fiches d'information à transmettre à l'ambulancier ou au service médical appelé à la rescousse. Son format lui permet d'être insérée dans une trousse de premiers secours.

Le travail en espace clos – Nettoyage industriel par pompage à vide et au jet sous haute pression

DC 200-16088
Brochure, 22 cm sur 28 cm
40 pages

Le nettoyage industriel par pompage à vide

DC 200-16087
Brochure, 22 cm sur 28 cm
96 pages

Le nettoyage industriel au jet d'eau sous haute pression

DC 200-16089
Brochure, 22 cm sur 28 cm
108 pages

Le secteur du nettoyage industriel regroupe les travailleurs qui font du nettoyage au jet d'eau sous haute pression et du pompage à vide et ceux qui font la récupération, le transfert et l'entreposage des matières résiduelles. Leurs conditions de travail sont souvent considérées comme dangereuses ; ils doivent travailler dans des espaces clos, ils manipulent des outils fonctionnant à vide ou sous haute pression et ils sont exposés à de nombreux produits chimiques nocifs. Ces trois guides, élaborés par le Comité paritaire de l'environnement, s'adressent aux travailleurs et aux entrepreneurs et traitent chacun d'un aspect précis de ce secteur.

Documents à constituer en vue de la répartition des salaires annuels assurables – Employeurs dont les activités sont classées dans plus d'une unité de classification

DC 100-357

Documents to be compiled for the purpose of breaking down annual insurable earnings – Employers whose activities are classified in more than one classification unit

DC 100-357A
Dépliants, 21 cm sur 9 cm

À compter de 2004, les employeurs dont les activités sont classées dans plus d'une unité de classification devront constituer, avant de produire leur déclaration des salaires, un document présentant le calcul et la répartition du salaire annuel assurable versé à chacun de leurs travailleurs. De plus, les employeurs dont les activités sont classées dans au moins deux unités de classification parmi les unités 69960 ou 80030 à 80260, devront constituer un document sur les contrats relatifs aux travaux visés par ces unités.

Le dépliant précise à quel moment les documents doivent être constitués et indique, avec exemples à l'appui, quels sont les renseignements qu'ils doivent contenir.

Les troubles musculo-squelettiques – N'attendez pas d'avoir mal pour en parler !

DC 500-238
Fiche, 21,5 cm sur 28 cm

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) touchent chaque année plus de 45 000 travailleurs, hommes et femmes, de tous âges et de toutes conditions physiques, travaillant dans différents milieux. Pourtant, il est possible de les prévenir. Cette nouvelle fiche, qui s'adresse aux travailleurs, les informe sur les causes des TMS et leur propose de vérifier, à l'aide d'un petit test, si leur travail comporte des risques.

RÉÉDITIONS

Guide de déclaration des salaires 2003-2004

DC 200-415-8, brochure

Captage, transport et séparation des poussières combustibles, 2e édition

DC 200-16276-1, reliure à anneaux

Vous pouvez vous procurer ces documents au bureau de la CSST de votre région.

Isabelle Desbiens